

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 7 juillet 2020

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 35
Nombre de représentés : 02
Nombre de votants : 37

OBJET

Affaire n° 2020-043

**SOCIETE PUBLIQUE LOCALE
AVENIR REUNION**

**DESIGNATION DU REPRESENTANT
PERMANENT DU CONSEIL
MUNICIPAL AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION ET AUX
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
ORDINAIRES ET
EXTRAORDINAIRES DES
ACTIONNAIRES**

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil
Municipal a été faite le 29 juin et
affichée le 30 juin 2020.

- le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte
de la mairie le : **05 AOUT 2020**

LE MAIRE



Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT, le mardi sept
juillet, le Conseil Municipal du Port s'est réuni en mairie,
après convocation légale sous la présidence de M. Olivier
Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère}
adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint,
Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème}
adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid
Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe,
M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème}
adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine
Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck
Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max
Nages, Mme Claudette Clain Maillot, M. Fayzal Ahmed
Vali, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Zakaria Ali,
M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice
Payet, Mme Garicia Latra Abélard, Mme Véronique
Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine
Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Paméla Trécasse,
Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Breda, M. Sergio Erapa,
M. Patrice Casimir, Mme Firose Gador, Mme Annie
Mourgaye.

Absents représentés : Mme Brigitte Laurestant (par M.
Jean-Paul Babef), M. Bertrand Fruteau (par Mme Annie
Mourgaye).

Arrivée (s) en cours de séance : M. Jean-Claude Adois à
17h39.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absents : Mme Valérie Auber.

.....
.....

Affaire 2020-043

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE AVENIR REUNION

**DESIGNATION DU REPRESENTANT PERMANENT DU CONSEIL MUNICIPAL
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES DES ACTIONNAIRES**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2013-092 du 27 juin 2013, approuvant l'adhésion de la Commune à la Société Publique Locale Avenir Réunion (SPLAR) ;

Vu le rapport présenté en séance le 7 juillet 2020 relatif à la désignation du représentant permanent de la commune au sein du conseil d'administration et aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires des actionnaires de la SPLAR ;

Après discussion et appel à candidatures,

Candidat de la majorité

M. Bernard Robert

Aucune autre candidature n'est présentée.

DECIDE

Article 1 : à l'unanimité, de procéder au vote à main levée conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi 2011-525 du 17 mai 2011 – art 76) ;

Candidat de la majorité

Nombre de votants : 37

Voix recueillies par le candidat : 32

Abstentions : 05

A la majorité (5 abstentions : M. Sergio Erapa, Mme Firose Gador, Mme Annie Mourgaye, M. Bertrand Fruteau, M. Patrice Casimir) ;

Article 2 : de proclamer élu M. Bernard Robert pour siéger au conseil d'administration et aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires des actionnaires de la SPLAR ;

Article 3 : d'autoriser ledit représentant à percevoir, le cas échéant, à titre personnel, une rémunération dans le cadre de l'exercice de son mandat au sein du conseil d'administration de la SPLAR pour un montant maximum de 4 000 €/an ;

Article 4 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**


Olivier HOARAU